

MOTIP Engine Cleaner

N° comm. : 090506

Fiche Technique



Nettoyez les moteurs des véhicules et les machines avec le nettoyant pour moteur MOTIP Engine Cleaner. Le nettoyant pour moteur a des propriétés de dissolution élevées et ne laisse pas de résidu. Il est également non conducteur et non corrosif.

Qualité & propriétés

- Propriétés dissolvantes élevées
- Ne laisse aucun résidu
- Non conducteur
- Non corrosif
- Type de pulvérisation brumeuse

Données physiques & chimiques

- Base: Hydrocarbures aliphatiques
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Véhicules motorisés, machines agricoles, outils de jardin motorisés, machines de construction
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Taux de pulvérisation: 1,11
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,78 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Le nettoyant moteur contient un solvant inflammable ; il faut donc laisser le moteur refroidir.
- Avant le traitement, protéger les pièces conductrices et éteindre les installations électriques.
- Pulvériser également sur les pièces à traiter et laisser agir pendant plusieurs minutes. Traiter la contamination persistante avec une brosse. Rincer à l'eau. L'eau de rinçage doit être considérée comme un déchet chimique.
- Après le nettoyage, sécher les pièces conductrices à l'air.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 10, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

